

*Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>• être licencié à la FF Golf et s'être acquitté du "<b>droit de jeu fédéral</b>" de 35€ ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.</li> <li>• être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs.</li> <li>• remplir tous les critères sportifs d'inscription.</li> <li>• Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition OU, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur my ffgolf.</li> </ul> <p>Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.  <b>Épreuve non-fumeurs</b> : cf. § 1.2-2 (5)</p>
TERRAIN	<p><b>Nom du Parcours : Le Château</b></p> <p><b>Messieurs</b> : 5915 m - Par 72 - SSS : 72,2 - Slope 139 - Marques blanches  <b>Dames</b> : 5170 m - Par 72 - SSS : 73,4 - Slope 135 - Marques bleues</p>
FORMULE DE JEU	<p><b>Simple Stroke Play 36 trous</b> – 18 trous par jour          Entraînement la veille du 1<sup>er</sup> tour sur réservation des départs au <b>02 99 73 54 44</b>.</p>
INDEX	L'index, à la date de clôture des inscriptions, tel que figurant à cette date dans Fléole, sera pris en compte.
SERIES	<p><b>Messieurs</b> : 1<sup>ère</sup> Série      Index 11,4 maximum  <b>Dames</b> : 1<sup>ère</sup> Série      Index 14,4 maximum</p>
INSCRIPTIONS	<p><u>La date limite</u> d'inscription est fixée au <b>24/06/2023</b>          Les inscriptions se font en ligne sur le site du Golf des Ormes : <a href="https://lesormes.n.netgolf.fr/grandprix.php">https://lesormes.n.netgolf.fr/grandprix.php</a>          La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site du golf le <b>26/06/2023</b>.</p> <p>Champ de participants limité à <b>144</b> joueurs dont <b>33</b> dames minimum. Si le nombre de candidatures à la clôture des inscriptions dépasse cette limite, les inscrits seront retenus conformément aux directives édictées dans le Vade-mecum 2023 (§ 1.2.1-4/7 : Forme de jeu). Le comité de l'épreuve a toute latitude pour répartir les wild cards attribuées par la ligue.</p> <p>Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus.</p> <p>La limite d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs/joueuses classés dans le Mérite National Amateur.</p> <p>En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</p> <p>Le club réserve 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.</p>
DROIT ENGAGEMENT	<p><b>80 €</b> pour les adultes  <b>40 €</b> pour les joueurs nés entre 1998 et 2004  <b>40 €</b> pour les joueurs nés en 2005 et après  <b>25 €</b> pour les joueurs membres du Club  <b>Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.</b></p>
TIRAGE DES DEPARTS	<p>La publication des horaires de départs intervient <u>au plus tôt</u> à midi la veille du 1<sup>er</sup> tour.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>er</sup> tour : répartition de la liste d'entrée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Ordre de départ : bloc 2, puis bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.</li> <li>• 2<sup>ème</sup> tour : ordre inverse du classement du 1<sup>er</sup> tour</li> </ul> <p>Diffusion des horaires de départ: affichage et sur le site du golf : <a href="https://www.lesormes.com/fr/golf-et-resort/competitions">https://www.lesormes.com/fr/golf-et-resort/competitions</a></p>
PRIX	<p>Dames : 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Brut - Messieurs : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Brut.</p>
DEPARTAGE	<p>En cas d'égalité pour la 1<sup>ère</sup> place à la fin de l'épreuve, les joueuses et les joueurs concernés partiront en play-off en trou par trou sur les trous fixés par le Comité. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.</p>
REMISE DES PRIX	À l'issue de la compétition au Club House, suivie d'un cocktail.
COMITÉ	Le Comité est composé de l'arbitre désigné, du directeur du golf et d'un membre du bureau de l'association. Il pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ de joueurs et/ou des conditions climatiques.